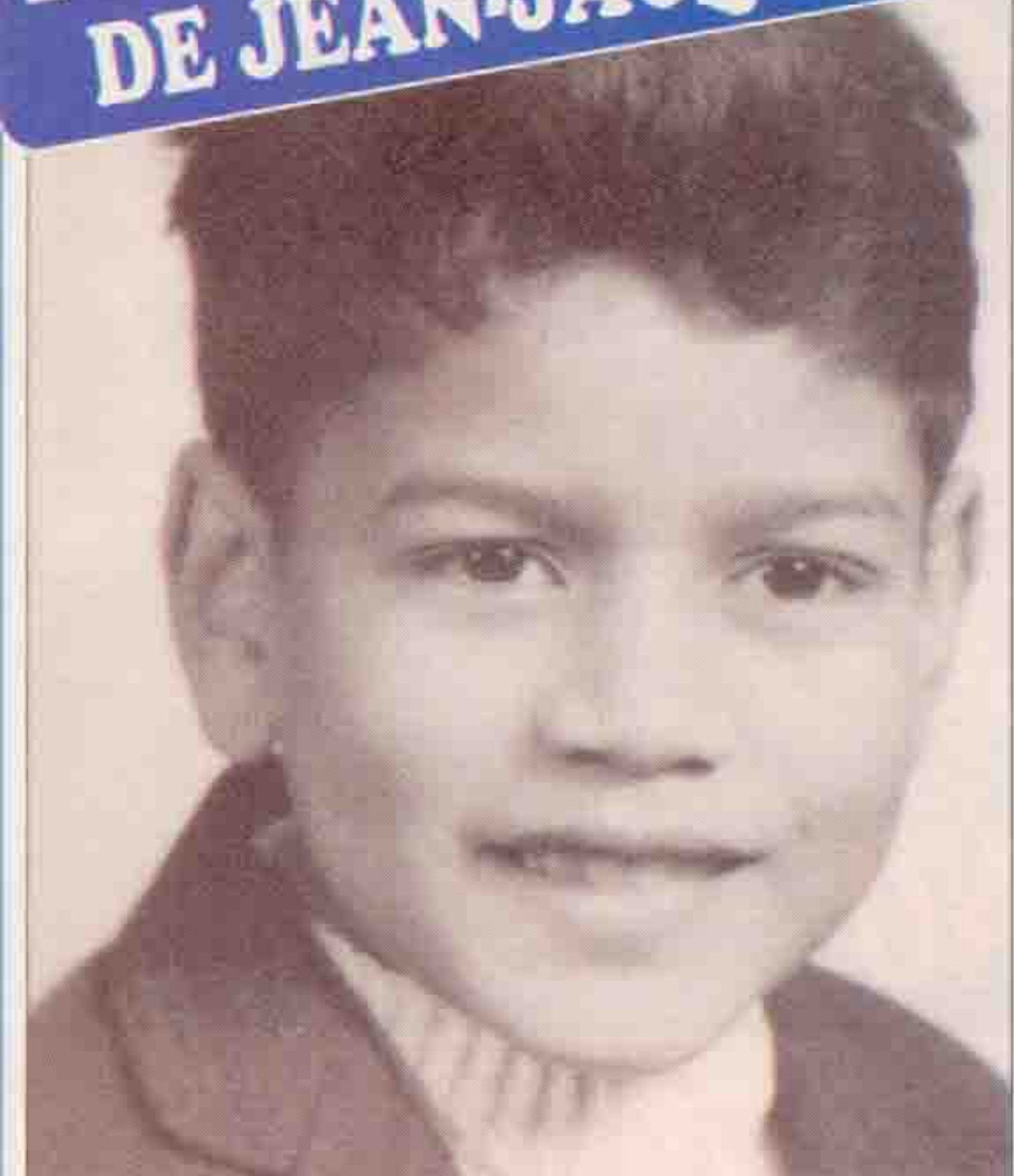


# L'INCROYABLE RÉCIT DE JEAN-JACQUES

Dans un livre explosif, il révèle près de 40 ans



Le cauchemar que cet enfant au sourire innocent a vécu, il ne l'a vraiment surmonté que quand, un beau jour de 2001, il a enfin pu retrouver sa mère...

## 'À 7 ans, la France m'

C'est une histoire qui fait honte à la France. Un véritable scandale d'État, selon Jean-Jacques Martial, qui mène un combat acharné pour qu'il ne tombe pas dans l'oubli. À 42 ans, dans *Une enfance volée* parue aux éditions « Les quatre chemins », ce naïf de la Réunion révèle, dans un récit bouleversant, le calvaire que lui a fait endurer l'administration française alors qu'il n'avait que 7 ans.

**'J'ai été arraché à ma famille. On m'a volé mon enfance (...)**

Une enfance volée, une vie massacrée. Tout ça parce que, dans les années soixante, Michel Debré, alors député de la Réunion, avait eu l'idée de repeupler les campagnes françaises en voie de désertification, grâce à l'apport massif de jeunes Réunionnais orphelins. Ils ont ainsi été des centaines à être déracinés, à

quitter leur île ensoleillée au milieu de l'océan Indien pour se retrouver placés dans des fermes du centre de la France. C'est ce qui est arrivé au

petit Jean-Jacques un jour de 1966. Sauf que lui n'était pas du tout orphelin. Jusqu'alors, il coulait des jours insoucians au village de Saint-André avec son frère Bernard et sa sœur Léonie.

« Mon père Antoine, ouvrier journalier dans les champs de canne à sucre, raconte-t-il, et

**... Ils voulaient se servir de nous pour repeupler la Creuse'**

ma mère Agnès s'étant séparés, c'est ma grand-mère qui nous élevait. »

Mais, un jour, arrive dans la commune la sinistre 2 CV-camionnette grise qui sillonne les pistes de campagnes pour, comme l'écrit l'auteur, « enlever » les enfants déshérités.

Sans comprendre ni pourquoi ni comment, après un interminable voyage en avion, le gamin débarque à Orly, un matin glacial d'hiver.

### Enfers

En short et chemisette, tongs aux pieds, il est accueilli par une femme inconnue qui se présente comme une « tante ».

Il est aussitôt expédié à Guéret, chef-lieu de la Creuse, dans un foyer. Pour Jean-Jacques, la descente aux enfers ne fait que commencer.

« C'était le silen-

ce, la peur, se souvient-il. Dans ce foyer, nous ressemblions à nos ancêtres les esclaves : souffrir sans rien dire, encaisser le malheur, garder le silence. Et personne ne savait pourquoi il se trouvait là. »

De cette époque, l'enfant victime de ce qui est pour lui un véritable « kidnapping d'État » a voulu tout effacer : il ne se rappelle aucun nom, aucun visage, aucun événement. Il va même jusqu'à oublier sa langue natale, le créole.

Enfin, seul rayon de soleil qui vient éclairer un tant soit peu le cauchemar de l'enfant déraciné, son placement dans une vraie famille d'accueil.

Chez un couple âgé, Amélie et Alphonse Dubreuil, Jean-Jacques reçoit, pour la première fois depuis son enlèvement, chaleur humaine, tendresse, affection, câlins.

Hélas, ce répit dans l'incroya-

ble martyre de Jean-Jacques, ne sera que de trop courte durée. En effet, au bout de quelques mois, il est de nouveau brutalement arraché à ce bonheur fragile...

Monsieur et Madame B. ont fait une demande d'adoption. Ils traversent toute la France pour ramener avec eux Jean-Jacques à leur domicile de Saint-Vaast-la-Hougue, dans la Manche.

Et là, c'est à nouveau l'horreur qui l'attend. Son père adoptif va violer l'adolescent et abuser de lui pendant deux ans.

Une honte dont Jean-Jacques ne se remettra qu'après une longue et terrible dépression. Avec les années qui passent, il va pourtant réussir à surmonter son cauchemar, et même à fonder un foyer avec Madeleine. Cette jeune femme va lui donner deux beaux enfants, Morgane et Sidney, âgés aujourd'hui

• Par Jean SEBAUX

**'Quand j'ai revu ma mère, 35 ans après, elle me croyait mort'**

## Après, comment il a été victime, selon lui, d'un terrible 'crime d'État'



Tout l'amour dont Jean-Jacques a été ignoblement privé, il le donne aujourd'hui à sa femme et à leurs deux enfants.



## a déporté de force!'

de 15 et 11 ans. Des enfants qui le comblent de bonheur.

C'est pour eux que, lentement, Jean-Jacques s'est mis à reconstituer, pièce par pièce, le puzzle de sa jeunesse massacrée. Il a multiplié les démarches auprès de la DDASS, des administrations, des ministères pour avoir des nouvelles de ses parents. En vain.

Jusqu'au jour où une lettre à l'en-tête de la mairie de Saint-André de la Réunion arrive à son domicile de Coursans, dans l'Aude, où il travaille comme cuisinier dans un collège.

Au comble de l'émotion et du bonheur, il découvre alors que sa mère est toujours vivante!

À la veille de Noël 2000, il peut enfin téléphoner à celle qu'il croyait disparue depuis si longtemps. Était persuadée que son fils était mort!

« Ce fut le plus beau Noël de ma vie, nous a-t-il confié. D'un seul coup, je retrouvais mes souvenirs d'enfance, mon identité, les parfums de mon île... »

### Infamant

Alors, Jean-Jacques se lance dans un autre combat : remplacer le nom infamant de son père adoptif, B., par Martial. Une démarche interminable qui finit par être couronnée de succès.

« Quand j'ai reçu le papier officiel, dit-il, j'ai pleuré pendant une semaine. »

Et, comble de joie, à la même période, il peut enfin remettre les pieds sur le sol de son île natale. Accompagné de

femme et enfants, Jean-Jacques Martial tombe en sanglots dans les bras de sa mère, à la Réunion, en 2001. Il redécouvre ses frères et sœurs,

toute la famille qui lui a si cruellement manqué depuis l'âge de 7 ans.

Hélas, son père est mort deux ans auparavant sans savoir ce qu'était devenu Jean-Jacques. Ce dernier ne pourra lui rendre un dernier hommage que sur sa tombe, là où, lui aussi, voudrait être enterré. Car, il se l'est juré, c'est auprès des siens, dans l'île de ses ancêtres, que Jean-Jacques, veut finir ses jours. En attendant, pour oublier à jamais ses douloureux souvenirs, il s'est lancé dans un ultime combat.

« Jamais je ne pardonnerai à Michel Debré, à tous ceux qui m'ont fait tant de mal. J'attaque l'État français pour privation de famille, explique-t-il, et je réclame 1 milliard d'euros de dommages et intérêts. »

Une somme volontairement démesurée pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur ce qui, à ses yeux, est un véritable crime.

Comme Jean-Jacques Martial, ils ont été environ 1 500 à subir l'inviolable politique familiale décrétée en 1963 par Michel Debré, député de la Réunion et ancien

pleurer la campagne française en pleine désertification. Expédiés sans le moindre égard dans des lieux éloignés de leur terre natale. Beaucoup ont sombré dans la dépression, certains se sont suicidés.

Premier ministre du général De Gaulle. Pendant douze ans, avec la complicité de la DDASS et de l'administration, des enfants pauvres et défavorisés, pour la plupart orphelins ou abandonnés, se sont vus offrir par l'État français un aller simple pour la métropole. Pour faire face au problème de l'exode rural, tout était bon pour repeu-

plupart jamais revu leur terre natale. Beaucoup ont sombré dans la dépression, certains se sont suicidés. Aujourd'hui, à l'initiative de Jean-Jacques Martial, des associations de « déportés » de la Réunion se constituent afin que toute la lumière soit faite sur le scandale des enfants volés.

## Des centaines de victimes

... Un secret trop bien gardé